

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00054 Numéro SIREN : 357 800 549 Nom ou dénomination : BILLIAR S.A.
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2023 sous le numéro de dépôt 6137



	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	517 047	543 267	-26 220	-4,83
Montant net du chiffre d'affaires	517 047	543 267	-26 220	-4,83
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	281 981	255 915	26 066	10,19
Autres produits		2	-2	-100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	799 028	799 184	-156	-0,02
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	89 947	63 143	26 804	42,45
Impôts, taxes et versements assimilés	22 083	14 835	7 248	48,86
Salaires et traitements	260 207	247 789	12 418	5,01
Charges sociales	113 221	107 188	6 033	5,63
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	45 885	40 976	4 909	11,98
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	9 360		9 360	
Dotations aux provisions				
Autres charges	3		3	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	540 706	473 930	66 776	14,09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	258 322	325 253	-66 932	-20,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	505 591	1 317 086	-811 495	-61,61
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	505 591	1 317 086	-811 495	-61,61
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	505 591	1 317 086	-811 495	-61,61
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	763 913	1 642 339	-878 427	-53,49
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1		1	
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1		1	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1		-1	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	67 228	94 082	-26 854	-28,54
TOTAL DES PRODUITS	1 304 619	2 116 270	-811 651	-38,35
TOTAL DES CHARGES	607 935	568 012	39 922	7,03
Bénéfice ou Perte	696 684	1 548 257	-851 573	-55,00

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées





Annexes Comptables



FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 8 988 496,23 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 696 684,23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

L'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impacts significatifs sur son activité durant l'exercice clos au 31 décembre 2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes sociaux de la SAS BILLIAR sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),



Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|--------------------|
| - Constructions | 20 ans |
| - Agencement et aménagement des constructions | entre 10 et 20 ans |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations complémentaires

La société est assurée pour la couverture des indemnités de fin de carrière (salaires et charges sociales)

Aucun engagement financier ne figure en annexe.

Dans le cadre de la convention d'intégration du Groupe BILLIAR, la holding SAS BILLIAR n° SIRET 357 800 549 00010, est seule redevable de l'impôt. De convention expresse, il est prévu que l'impôt soit comptabilisé dans chaque filiale et qu'en cas de déficit, le crédit d'impôt ainsi dégagé bénéficie à la filiale.



CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		
CORPORELLES	Terrains		337 520,14		
	Constructions	Sur sol propre	2 773 619,42		9 641,80
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.	870 544,85		48 893,00
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	1 890,70		
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		3 983 575,11		58 534,80
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		6 760 505,73		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		3 353,88		
	TOTAL IV		6 763 859,61		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			10 747 434,72		58 534,80

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains				337 520,14	
	Constructions	Sur sol propre			2 783 261,22	
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons			919 437,85	
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
		Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.			1 890,70	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
Avances et acomptes						
		TOTAL III			4 042 109,91	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				6 760 505,73	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				3 353,88	
		TOTAL IV			6 763 859,61	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					10 805 969,52	

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL					
Terrains		113 100,86			113 100,86
Constructions	Sur sol propre	2 301 385,27	27 469,73		2 328 855,00
	Sur sol d'autrui				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		724 365,08	18 415,92		742 781,00
Autres immos corporelles	Inst. générales agen. aménag. cons.				
	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport	1 890,70			1 890,70
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 140 741,91	45 885,65		3 186 627,56
TOTAL GENERAL		3 140 741,91	45 885,65		3 186 627,56

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
C onstr. Immo. corporel.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
BILLIAR SARREBOURG - 25 AVENUE POINCARE 57400 SARREBOURG	1 500 000,00	1 300 301,94	99,99	97 208,24
BILLIAR SAVERNE - 116 RUE ST NICOLAS 67700 SAVERNE	1 500 000,00	1 034 853,85	99,99	40 800,14
M BILLIAR - 116 RUE ST NICOLAS 67700 SAVERNE - 384800	2 300 000,00	1 831 119,01	100,00	539 738,50
BILLIAR VI - 36 RUE DE STRASBOURG 57400 SARREBOURG	720 000,00	3 781 915,74	99,99	542 895,38
COTEC - 36 ROUTE DE STRASBOURG 57400 SARREBOURG	7 622,45	432 364,22	100,00	54 794,54
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS BILLIAR

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation (10)	(Quote-part du c: détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
BILLIAR SARREBOURG - 25 AVENUE POINCARE 57400 SARREBOURG - 330740721	1 500 000,00	1 203 093,70	99,99	1 412 357,55	1 412 357,55			6 153 941,59	97 208,24	
BILLIAR SAVERNE - 116 RUE ST NICOLAS 67700 SAVERNE - 330839648	1 500 000,00	994 053,71	99,99	1 377 294,27	1 377 294,27			4 283 743,15	40 800,14	
M BILLIAR - 116 RUE ST NICOLAS 67700 SAVERNE - 384800934	2 300 000,00	1 291 380,51	100,00	3 084 391,23	3 084 391,23			5 338 242,91	539 738,50	
BILLIAR VI - 36 RUE DE STRASBOURG 57400 SARREBOURG - 330728163	720 000,00	3 239 020,36	99,99	685 929,11	685 929,11			8 998 163,19	542 895,38	500 000,00
COTEC - 36 ROUTE DE STRASBOURG 57400 SARREBOURG - 353288966	7 622,45	377 569,68	100,00	200 000,00	200 000,00			546 246,82	54 794,54	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS BILLIAR

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation	des résultats (6) (10)	(quote-part du c. détenu en %)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
					Brute	Nette					
Filiales et participations (1)											
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1. Filiales non reprises au § A :											
a. Filiales françaises											
b. Filiales étrangères											
2. Participations non reprises au § A :											
a. Dans des sociétés françaises											
b. Dans des sociétés étrangères											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		3 353,88		3 353,88
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		11 232,05	11 232,05	
	Autres créances clients		342 734,60	342 734,60	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	297,92	297,92	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	40,00	40,00	
		Divers			
	Groupe et associés (2)		833 329,19	833 329,19	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance		961,33	961,33	
TOTAUX			1 191 948,97	1 188 595,09	3 353,88
REVOIS	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)					



CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	961,33
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	961,33

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	330 687,84
Autres créances	5 631,19
Disponibilités	
TOTAL	336 319,03



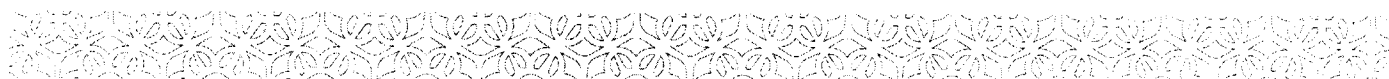
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 080,00	80,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 080,00	80,00



ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

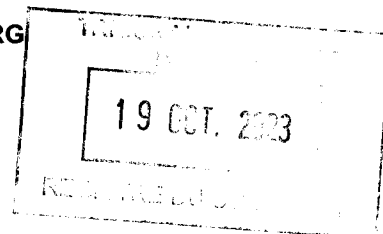
ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		28 422,25	28 422,25		
Fournisseurs & comptes rattachés		55 475,42	55 475,42		
Personnel & comptes rattachés		16 781,56	16 781,56		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		26 832,60	26 832,60		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	6 901,00	6 901,00		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	52 308,35	52 308,35		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	2 539,00	2 539,00		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		303 091,71	303 091,71		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		1 561,29	1 561,29		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		493 913,18	493 913,18		
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	303 091,71			



CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 582,59
Dettes fiscales et sociales	24 702,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 561,29
TOTAL DES CHARGES À PAYER	72 845,98

BILLIAR
Société par actions simplifiée
au capital de 86 400 euros
Siège social : 25, Avenue Poincaré, 57400 SARREBOURG
RCS METZ 357 800 549



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 696 684,23 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	696 684,23 euros
A titre de dividendes	500 000,00 euros
Soit 462,96 euros (valeur arrondie) par action	
Le solde	196 684,23 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 4 795 652,86 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

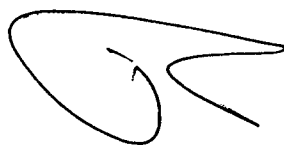
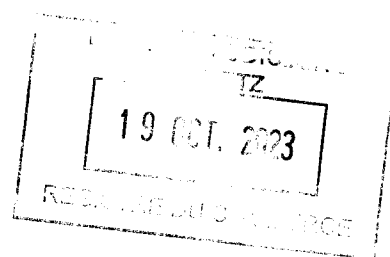
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Montant des dividendes distribués éligible en son principe à l'abattement de 40 %
2018	500 000 €	500 000 €
2019	500 000 €	500 000 €
2020	500 000 €	500 000 €
2021	500 000 €	500 000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Marc BILLIAR

Hervé WENTZINGER
Christophe SPRAUEL
Christian BERTHOLD
Denis BERTHOUD
Christian CHARPILLOZ
Annabel CORDELLIER
Marina COSTANTINO
Xavier COURTEAUX
Olivier DEL ROSSO
Eric ESTREICH-BOUSSER
Arnaud CUTHERTZ
Sébastien GUY
Daniel KAISER
Frédéric LINDENMANN

Céline LEININGER
Francis WASSMER
Olivier LOBSTEIN
Stéphane LOGEL
Muriel MULLER
Christophe NITSCHÉ
Renaud PFLIGER
Marion RUHLMANN
Julien SCHÆGIS
Mélodie SCHERER
Franck-Olivier THEOBALD
Frédéric WAGNER
Lucille YVARS

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 2316137

Metz, le 27.10.23.....

Le Greffier



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2022

BILLIAR SAS

Société par actions simplifiée

Capital social : 86 400 €

25 Avenue Poincaré

57400 SARREBOURG

357 800 549 R.C.S. METZ

* * *

FIBA SAS - SIEGE SOCIAL
7 avenue de l'Europe - Espace Européen de l'Entreprise - 67300 SCHILTIGHEIM
ADRESSE POSTALE : CS 60034 - 67013 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 18 59 59 - Fax 03 88 18 83 81 - E MAIL : strasbourg@groupe-fiba.fr
RCS Strasbourg 698 501 442 00090

Société par Actions Simplifiée au capital de 612 500 € - NAF 6920 Z - N° TVA Intr. : FR 49 698501442 - Lieu de juridiction : Strasbourg
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes - Inscrite au Tableau Régional de l'Ordre - Membre de la Cie Régionale de Colmar
BECM : IBAN : FR76 1189 9001 0000 0375 2614 546 - BIC : CMCIFR2A

Strasbourg, Haguenau, Molsheim, Sarre-Union, Saverny, Val de Moder, Wissembourg, Colmar, Mulhouse, Saint-Louis, Altkirch, Forbach, Creutzwald, Metz, Sarreguemines, Paris
www.groupe-fiba.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31.12.2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BILLIAR SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

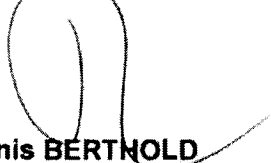
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Schiltigheim, le 14 juin 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

FIBA SAS



Denis BERTHOLD

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ
ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Clients (3)

Clients douteux, litigieux (3)

Clients Factures à établir (3)

Personnel et comptes rattachés (3)

Créances fiscales et sociales (3)

Groupe et associés (3)

Débiteurs divers (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Écarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/22			Valeurs au 31/12/21
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	337 520,14	113 100,86	224 419,28	224 419,28
Constructions	3 702 699,07	3 071 635,23	631 063,84	618 413,92
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 890,70	1 890,70		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	6 760 505,73		6 760 505,73	6 760 505,73
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 353,88		3 353,88	3 353,88
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	10 805 969,52	3 186 626,79	7 619 342,73	7 606 692,81
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	12 046,76		12 046,76	56 829,24
Clients douteux, litigieux (3)	11 232,05	9 360,05	1 872,00	
Clients Factures à établir (3)	330 687,84		330 687,84	307 097,48
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	337,92		337,92	5 519,31
Groupe et associés (3)	833 329,19		833 329,19	851 038,39
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	189 918,46		189 918,46	296 872,95
Charges constatées d'avance (3)	961,33		961,33	1 493,72
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 378 513,55	9 360,05	1 369 153,50	1 518 851,09
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	12 184 483,07	3 195 986,84	8 988 496,23	9 125 543,90

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

FIBA

COMMISSAIRES AUX COMPTES

FIBA
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	517 047	543 267	-26 220	-4,83
Montant net du chiffre d'affaires	517 047	543 267	-26 220	-4,83
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	281 981	255 915	26 066	10,19
Autres produits		2	-2	-100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	799 028	799 184	-156	-0,02
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	89 947	63 143	26 804	42,45
Impôts, taxes et versements assimilés	22 083	14 835	7 248	48,86
Salaires et traitements	260 207	247 789	12 418	5,01
Charges sociales	113 221	107 188	6 033	5,63
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	45 885	40 976	4 909	11,98
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	9 360		9 360	
Dotations aux provisions				
Autres charges	3		3	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	540 706	473 930	66 776	14,09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	258 322	325 253	-66 932	-20,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	505 591	1 317 086	-811 495	-61,61
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov., dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	505 591	1 317 086	-811 495	-61,61
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	505 591	1 317 086	-811 495	-61,61
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	763 913	1 642 339	-878 427	-53,49
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1		1	
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1		1	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-1		-1	
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	67 228	94 082	-26 854	-28,54
TOTAL DES PRODUITS	1 304 619	2 116 270	-811 651	-38,35
TOTAL DES CHARGES	607 935	568 012	39 922	7,03
Bénéfice ou Perte	696 684	1 548 257	-851 573	-55,00

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 8 988 496,23 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 696 684,23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

L'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impacts significatifs sur son activité durant l'exercice clos au 31 décembre 2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes sociaux de la SAS BILLIAR sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03 relatif au PCG) et des recommandations et observations de l'Autorité des Normes Comptables relatives à la prise en compte des conséquences de l'événement Covid-19 dans les comptes et situations établis à compter du 1er janvier 2020, publiées le 18 mai 2020 et mises à jour le 3 juillet 2020.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|--------------------|
| - Constructions | 20 ans |
| - Agencement et aménagement des constructions | entre 10 et 20 ans |

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations complémentaires

La société est assurée pour la couverture des indemnités de fin de carrière (salaires et charges sociales)

Aucun engagement financier ne figure en annexe.

Dans le cadre de la convention d'intégration du Groupe BILLIAR, la holding SAS BILLIAR n° SIRET 357 800 549 00010, est seule redevable de l'impôt. De convention expresse, il est prévu que l'impôt soit comptabilisé dans chaque filiale et qu'en cas de déficit, le crédit d'impôt ainsi dégagé bénéficie à la filiale.



CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		
CORP.	Terrains		337 520,14		
	Constructions	Sur sol propre	2 773 619,42		9 641,80
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencs & aménagts const.	870 544,85		48 893,00
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencs & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	1 890,70		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
TOTAL III			3 983 575,11		58 534,80
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		6 760 505,73		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		3 353,88		
	TOTAL IV		6 763 859,61		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			10 747 434,72		58 534,80

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR	Frais d'ébts, de recherche & de dével.	TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II					
CORPORELLES	Terrains				337 520,14		
	Constructions	Sur sol propre			2 783 261,22		
		Sur sol d'autrui					
		Ins. gal. agen. amé. cons			919 437,85		
	Inst.tech., mat. outillage indus.						
		Ins. gal. agen. amé. div.					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Mat.bureau, info., mob.			1 890,70		
		Emballages récup. div.					
		Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes						
		TOTAL III			4 042 109,91		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				6 760 505,73		
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés				3 353,88		
	Prêts & autres immob. financières				6 763 859,61		
		TOTAL IV					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					10 805 969,52	FIDA	

FIBA

COMMISSAIRES AUX COMPTES

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains		113 100,86			113 100,86
Constructions	Sur sol propre	2 301 385,27	27 469,73		2 328 855,00
	Sur sol d'autrui				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		724 365,08	18 415,92		742 781,00
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 890,70			1 890,70
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 140 741,91	45 885,65		3 186 627,56
TOTAL GENERAL		3 140 741,91	45 885,65		3 186 627,56

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Constr. Immo corp.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
BILLIAR SARREBOURG - 25 AVENUE POINCARE 57400 SAR	1 500 000,00	1 300 301,94	99,99	97 208,24
BILLIAR SAVERNE - 116 RUE ST NICOLAS 67700 SAVERNE	1 500 000,00	1 034 853,85	99,99	40 800,14
M BILLIAR - 116 RUE ST NICOLAS 67700 SAVERNE - 384800	2 300 000,00	1 831 119,01	100,00	539 738,50
BILLIAR VI - 36 RUE DE STRASBOURG 57400 SARREBOURG	720 000,00	3 781 915,74	99,99	542 895,38
COTEC - 36 ROUTE DE STRASBOURG 57400 SARREBOURG -	7 622,45	432 364,22	100,00	54 794,54
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS BILLIAR

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part de c débite en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avoirs données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes versés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
BILLIAR SARREBOURG - 25 AVENUE POINCARÉ 57400 SARREBOURG - 330740721	1 500 000,00	1 203 093,70	99,99	1 412 357,55	1 412 357,55			6 153 941,59	97 208,24	
BILLIAR SAVERNE - 116 RUE ST NICOLAS 67700 SAVERNE - 330839648	1 500 000,00	994 053,71	99,99	1 377 294,27	1 377 294,27			4 283 743,15	40 800,14	
M BILLIAR - 116 RUE ST NICOLAS 67700 SAVERNE - 384800934	2 300 000,00	1 291 380,51	100,00	3 084 391,23	3 084 391,23			5 338 242,91	539 738,50	
BILLIAR VI - 36 RUE DE STRASBOURG 57400 SARREBOURG - 330728163	720 000,00	3 239 020,36	99,99	685 929,11	685 929,11			8 998 163,19	542 895,38	500 000,00
COTEC - 36 ROUTE DE STRASBOURG 57400 SARREBOURG - 35328966	7 622,45	377 569,68	100,00	200 000,00	200 000,00			546 246,82	54 794,54	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire couvrait un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société entrante à la publication. Lorsque la société a associé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (à l'1) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la partie entre l'entre et les autres devises.

(6) Dans le montant local d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilise pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sans déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS BILLIAR

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du c détern en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au § A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au § A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Hors la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société adressé à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) et distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dissolution, ne seraient pas mentionnées au § A sont annexées sous ces rubriques.

(5) Mentionner un pied du tableau la partie entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans le montant locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant annexé a été révisé, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (pour déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		3 353,88		3 353,88
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		11 232,05	11 232,05	
	Autres créances clients		342 734,60	342 734,60	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Etat & autres		297,92	297,92	
	coll. publiques		40,00	40,00	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés				
	Divers				
	Groupe et associés (2)		833 329,19	833 329,19	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)					
Charges constatées d'avance		961,33	961,33		
TOTAUX			1 191 948,97	1 188 595,09	3 353,88
REMOIS	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)					

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	961,33
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	961,33

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	330 687,84
Autres créances	5 631,19
Disponibilités	
TOTAL	336 319,03

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 080,00	80,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 080,00	80,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		28 422,25	28 422,25		
Fournisseurs & comptes rattachés		55 475,42	55 475,42		
Personnel & comptes rattachés		16 781,56	16 781,56		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		26 832,60	26 832,60		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	6 901,00	6 901,00		
	Taxe sur la valeur ajoutée	52 308,35	52 308,35		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		2 539,00	2 539,00		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		303 091,71	303 091,71		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		1 561,29	1 561,29		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		493 913,18	493 913,18		
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés	303 091,71			

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 582,59
Dettes fiscales et sociales	24 702,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 561,29
TOTAL DES CHARGES À PAYER	72 845,98